

Culture(s) et Éducation scolaires, universitaires, populaires

Vous avez en mains [R].

[R] est une revue, presque un livre, un mook (contraction de magazine et de book en anglais) pourrait-on dire.

[R] est une publication consacrée aux cultures et à l'Éducation sous toutes leurs formes.

[R] est ancrée dans l'actualité, enrichie par un regard constructif sur les événements passés, nourrie par les analyses et les résultats de la recherche.

[R] s'adresse à toutes celles et tous ceux qui veulent réfléchir au monde d'aujourd'hui pour participer à la construction de celui de demain.

[R] est un objet de culture(s) et d'Éducation, dans ce qu'elles ont de populaire c'est à dire de partagé, de vivant, d'évolutif, de novateur.

Vous avez en mains [R] et cela tombe bien, car [R] est faite pour vous !



Recherche - Formation
Histoire sociale
CENTRE HENRI AIGUEPERSE



ISBN en cours de création



Culture(s) et Éducation scolaires, universitaires, populaires



pour changer d'air
d'aire et d'ère...

N°0



Dans ce numéro...

[R]éflexion de saison

La [Confiance]

Vous avez dit Cultu[R]e

La culture est-elle un service [au] public ?

[R]évolution

La FEN, le monde de l'éducation et mai 1968

Juin 2018

Recherche - Formation
Histoire sociale
CENTRE HENRI AIGUEPERSE

J'éduque, donc je lis... [R]

Il y a dans la revue du Syndicat des enseignants romans « *Éducateur* » une rubrique qui, chaque mois, propose des ouvrages pouvant aider les enseignants et éducateurs dans leur réflexion professionnelle.

Elle s'intitule ainsi : « *j'éduque, donc je lis* ».

Évidemment ! Serait-on tenté de dire.

Et pourtant... où et comment s'offrir cette respiration, cette réflexion, cette ressource ?

Prendre l'air du temps ?
Penser plus large, voir plus loin et élargir son aire ?
Changer d'ère et inventer demain ?

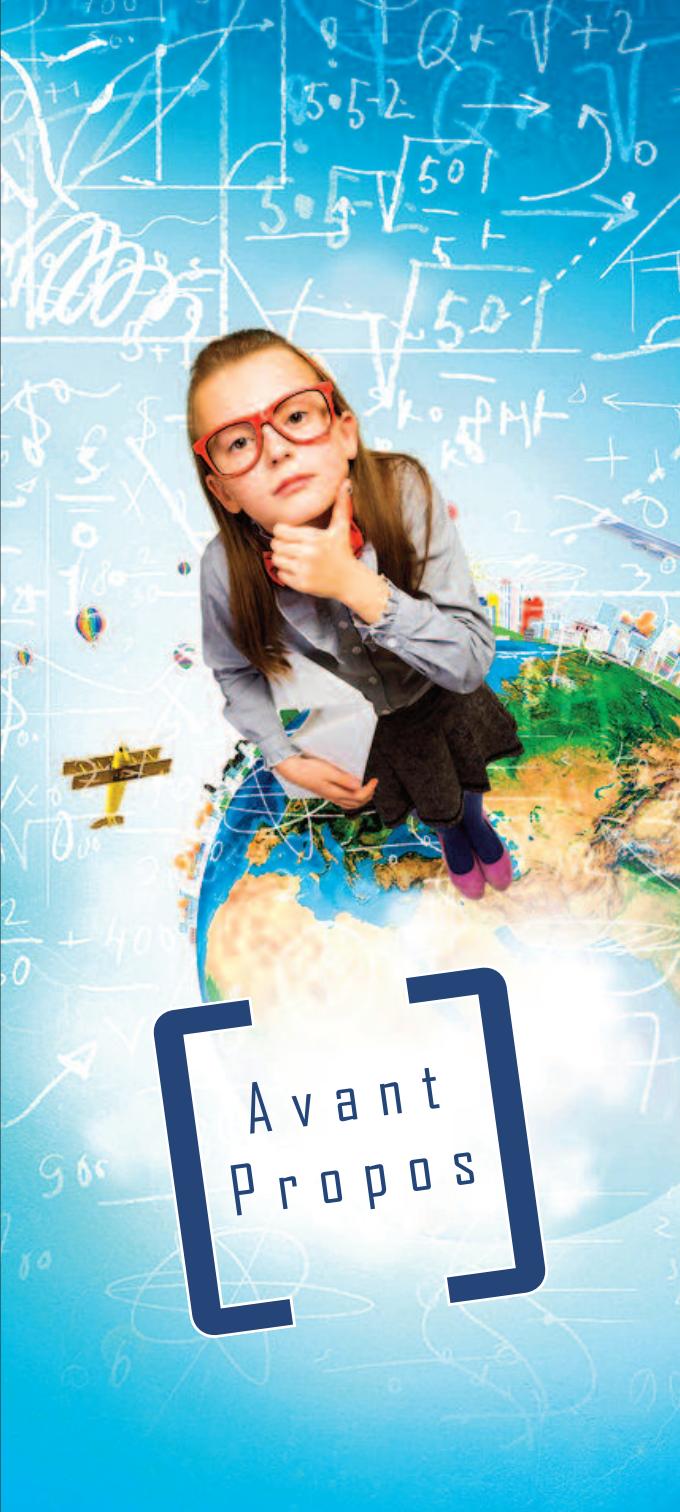
C'est ce voyage que vous propose [R] en 80 pages.

Embarquez immédiatement pour ce premier numéro avec :

- arrêt sur la confiance,
- escale en Suisse romande,
- point sur l'égalité femme-homme,
- regards sur l'histoire du bac,
- réflexion sur la culture,
- cheminement avec Louise Tourret l'intervieweuse interviewée
- étape sur la pédagogie de l'argent (avec la CASDEN)

et quelques respirations pour reprendre souffle.

Bon et grand bol d'[R]



Sommai[R]e...



05 Edito	06-09 [R]éflexion de saison	10-19 Ce que la [R]echerche nous apprend	20-21 Un peu de [R]êves
22-37 	38-39 [R]espiration	40-45 R]egards d'ailleurs	
46-51 [R]étra(pers)pectives	52-54 	55-58 	59-70
71-73 	74-75 Imaginai[R]e	76-79 Des b[R]êves	Pou[R]suivre
[R]évolution			

[R] : pour une écologie de la pensée

Édito



Lorsqu'un sujet éducatif s'invite dans l'actualité, il rencontre généralement un fort succès médiatique et populaire. Preuve, s'il en fallait, que les questions d'éducation intéressent, voire passionnent, bien au-delà des professionnels de ce domaine. Évidemment puisque, chacun d'entre nous ayant été élève, il nous apparaît que nous avons un avis, et certainement aussi notre mot à dire, sur tout ce qui concerne le système scolaire et plus largement le monde éducatif :

« *65 millions d'experts...et moi, et moi...* »

aurait-on envie de dire.

La limite de ces réactions « à chaud » est qu'elles sont éphémères. Un sujet en chasse un autre. Difficile donc de les approfondir, d'affiner ses réflexions, de confronter ses idées. L'expertise d'usage cède alors le pas devant l'expertise savante. Celle qui se nourrit des recherches et des publications scientifiques. Mais dont les résultats ne sont pas toujours accessibles, largement diffusés ou facilement disponibles.

Le risque est alors tentant qu'un décideur demande de croire à défaut de savoir. Il revendique la confiance : après tout, lestés d'études et de rapports, ne sait-il pas mieux que d'autres ce qu'il est bon de faire ?

La confiance ? Pourquoi pas... Mais elle se nourrit, s'alimente, se vit en [R]éciprocité.

[R]éjoignant donc, de donner la parole à une journaliste de l'Éducation. De l'interroger alors que c'est son rôle habituelle-

ment. Et de lui faire poser un regard différent sur le monde éducatif tel qu'elle, de sa place, le perçoit, dans ses permanences, ses influences, ses évolutions.

[R]affirmant d'affirmer les valeurs en questionnant la recherche sur ce qu'elle a à dire de l'égalité femme-homme, cette grande cause nationale qui s'est imposée grâce à la parole libérée.

[R]afraîchissant de remonter étape par étape, les différentes phases de construction et de transformation du baccalauréat, d'y situer les évolutions actuelles et même de constater au passage que le qualificatif d'examen de maturité, s'il avait été retenu, aurait été un emprunt à nos voisins suisses.

[R]essourçant d'interroger la démocratisation de la culture et son lien avec le public pour se dire que, finalement, c'est au pluriel qu'il faudrait parler et de cultures et de publics, pour réellement faire démocratie.

[R]evivifiant de prendre quelques temps pour s'arrêter et se ressourcer devant une image, un texte, des photos, qui sans nul besoin de commentaires nous parlent et nous invitent à aller plus loin.

[R]assurant de réfléchir avec notre partenaire la CASDEN, à ce que signifie une pédagogie de l'argent, aux formes qu'elle peut prendre et aux démarches qu'elle suscite dans une approche de citoyenneté.

Autant d'articles qui, certes, sont dans l'air du temps, mais qui pourront être lus et relus, complétés, interrogés, discutés. Des sujets actuels et durables. Telle est la proposition de [R] : une écologie de la pensée.

Édito [R] ja

[5]



Directeur de Publication :
Frédéric MARCHAND,
Rédacteur en Chef :
Denis ADAM,
Rédacteurs :
Béatrice LAURENT
Benoît KERMOAL
Illustratrice :
Olivia GIBOZ
Photos : Fotolia - UNSA éducation
Maquette : Tactic Impressions - 01 39 86 19 08
Dépôt Légal : Juin 2018
Tirage : 400 exemplaires

Denis ADAM
Rédacteur en chef
Délégué général du Centre Henri Aigueperse – UNSA Education

La [Confiance]

Qui n'a jamais rêvé d'un monde de confiance ? Pouvoir se fier aux autres sans risque de se sentir trahi, trompé...
 Alors quand un ministre de l'Éducation nationale annonce l'école de la confiance, quand un Président de la République dit vouloir recréer de la confiance, pourquoi pas ?
 Mais peut-on justement leur faire confiance ?

➤ La confiance, une affaire de foi et de fragilité

Faire ou avoir confiance revient comme un leitmotiv dans notre société parcourue par le doute, la méfiance, l'incertitude. L'injonction à la confiance se mesure en indice et en baromètre, génère des coachs en développement personnel et des méthodes de management, influence les marchés économiques et les décisions politiques. Mais le terme, polysémique, s'il renvoie à une forme de relation relevant à la fois de la foi et de la fragilité, masque des définitions diverses :

- la confiance est une affaire de personnalité : elle s'inscrit dans le développement psychologique de l'individu. Il s'agit d'une certaine connaissance de soi, c'est-à-dire d'une assurance que l'on peut avoir en ses ressources propres ou en sa destinée : la confiance en soi. Dans une relation à l'autre, c'est une croyance spontanée ou acquise en la valeur morale, affective, professionnelle... d'une autre personne. Impossible alors d'imaginer de sa part tromperie, trahison ou incomptence.

« Celui qui sait tout n'a pas besoin de faire confiance, celui qui ne sait rien ne peut raisonnablement même pas faire confiance¹ »

- la confiance revêt également un aspect sociologique, centré sur le sens du lien social. L'individu l'interroge quant au fonctionnement des institutions auxquelles il attribue - ou pas - crédit et foi.

- la confiance recouvre enfin une dimension psychosociologique : elle apparaît lors d'une transaction, en termes d'espérance et de consentement. Elle est aussi associée à la notion de risques ainsi qu'à un contextuel qui peut la faire varier. L'incertitude et la vulnérabilité de l'individu sont mises en évidence et les questions d'un sentiment de sécurité, d'harmonie, se posent alors, en parlant d'une relation au monde, aux autres, aux choses.

« Institution invisible² », la confiance est ainsi une condition essentielle mais fragile à toute transaction, à toute relation. C'est ce que révèle ainsi, par exemple, mensuellement le baromètre INSEE de la confiance des ménages.

¹ Georg Simmel, *Sociologie. Étude sur les formes de la socialisation*, 1909

² Kenneth Arrow, 1972, "Gifts and Exchanges", *Philosophy and Public Affairs*, Vol 1, pp343-361 Repris en 1975, In: Edmund Phelps, dir., "Altruism, Morality, and Economic Theory", New York, N.Y.: Russell Sage Foundation, pp13-28

[Indicateur synthétique de confiance des ménages]

Données CVS, indicateur normalisé de moyenne 100 et d'écart-type 10



Source : Insee

➤ La confiance : un « lubrifiant³ » des relations sociales

Parce qu'elle est liée aux « attentes des membres d'une communauté » qui partagent habituellement certaines normes et adoptent un comportement prévisible reposant sur des valeurs partagées, la confiance est généralement définie comme « la croyance qu'un autre individu, une organisation ou une institution agira de façon conforme à ce qui est attendu de lui ». Dans ce sens, elle apparaît comme le « lubrifiant » à la base du fonctionnement du système social et de son efficience.

Dans une dimension institutionnelle ou systémique, il ne s'agit pas uniquement de faire confiance à un individu ou à une organisation mais à un contexte dans lequel s'inscrit la relation. C'est bien dans ce cadre par exemple que s'explique l'intitulé de certains textes comme la loi « Pour un État au service d'une société de confiance » dont le nom vise davantage à améliorer les relations entre l'État et les citoyens qu'à rendre compte du contenu même de la loi.



Pour un état au service d'une société de confiance

Droit à l'erreur

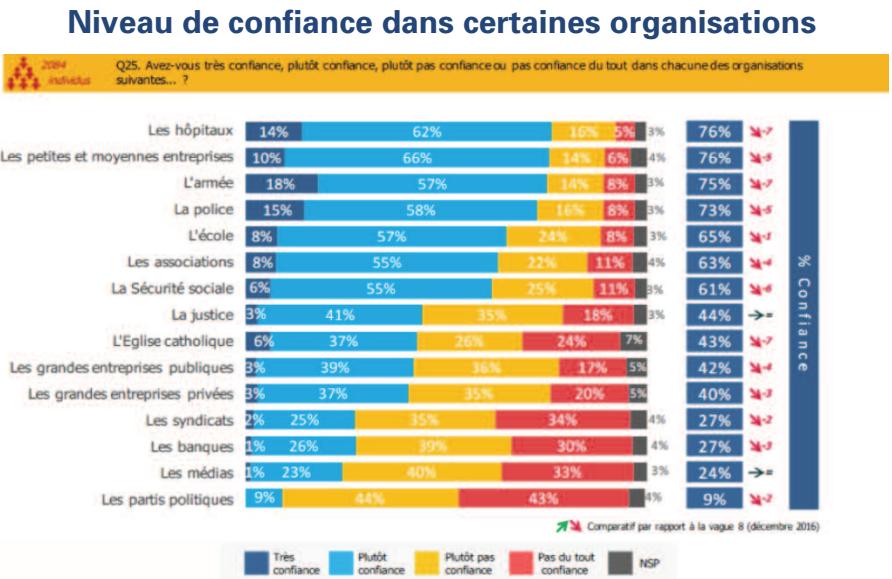
Or, les études du CEVIPOF montrent avec précision que le contexte sociétal actuel est plutôt à la méfiance, en tout cas vis à vis des institutions et des pouvoirs organisationnels. Politiques, journalistes, syndicalistes font l'objet d'une baisse durable de confiance quant à leur capacité à apporter des réponses aux problèmes du quotidien et à proposer des perspectives d'avenir.

➤ La confiance : un levier et un enjeu de l'Éducation

L'école n'est pas épargnée par cette défiance puisque seuls 63 % des personnes interrogées disent lui faire « très » ou « plutôt » confiance. Or plusieurs études ont montré que la perception de l'école est en relation directe avec la confiance ou la défiance qu'entretient le citoyen avec ses institutions et les responsables politiques.

Pour Denis Meuret, professeur en sciences de l'éducation à l'Université de Bourgogne « l'expérience scolaire

détermine, partiellement, la confiance sociale ». Il émet l'hypothèse que l'expérience scolaire peut « favoriser la confiance au sein de l'école », quand celle-ci crée un climat propice : réduction des violences, « sentiment d'être traité avec justice », institution faisant confiance à ses professeurs, professeurs faisant confiance à leurs élèves. Ainsi, le sentiment d'appartenance à un collectif dans lequel chacune et chacun est reconnue-e et a sa place, lorsqu'il est développé contribue à instaurer la confiance en soi, dans les autres, dans le groupe.



Et donc au-delà de la sphère scolaire, dans le collectif social. En parallèle, pour préparer l'élève à « interagir dans un monde où la confiance est souhaitable à cause de ses bons effets collectifs, en même temps qu'il est souhaitable de ne pas faire confiance indûment », il affirme que l'expérience scolaire doit impérativement « éduquer à la confiance ».

Il s'agit donc autant d'éduquer dans la confiance que d'éduquer à la confiance. Ce double mouvement est donc à la fois pédagogique et politique. « L'oiseau construirait-il son nid s'il n'avait son instinct de confiance au monde ? » questionnait Gaston Bachelard. Il en va de même pour l'apprenant qui construira ses savoirs seulement s'il a confiance en lui, dans le système d'Éducation et dans l'avenir du monde.

Dans son numéro 72 d'octobre 2016, la Revue internationale d'éducation de Sèvres consacrée à la confiance – dans les classes, dans les établissements, et dans le système éducatif en général- Denis Meuret constate que les acteurs et les partenaires de l'école se font « moins confiance » en France que dans des pays « proposant un autre modèle d'école », alors que Laurence Cornu rappelle qu'en s'inspirant de nombreux exemples étrangers, la France a tout intérêt « à mettre en place de nouvelles formes de confiance organisationnelle (entre acteurs de l'institution), ainsi qu'à développer le dialogue avec les parents. En plus de renforcer, en classe, la confiance professeur-élève et élève-professeur ».

[R]éflexion de saison

PAS D'ÉDUCATION SANS MISE EN CONFIANCE

Choisir de rétablir un état de confiance, opter pour une école de la confiance est donc un choix pertinent et impératif. Sauf que cette confiance ne se décrète pas. Comme l'amour, elle nécessite des preuves affirmant la volonté de la faire exister. Dans le baromètre UNSA des métiers de l'Éducation, à la question « Dès son arrivée, le ministre de l'Éducation nationale a dit vouloir faire confiance, en finir avec les polémiques et rassembler autour de l'École. Diriez-vous que ses déclarations et actions vont dans ce sens ? » Seuls 28,9 % des répondants ont donné une réponse positive.

Pour prolonger la réflexion :

- Marzano, Michela. « Qu'est-ce que la confiance ? », Études, vol. tome 412, no. 1, 2010, pp. 53-63.
- Laurence Cornu (sous la direction de) « Confiance éducation et autorité » - Revue internationale d'éducation de Sèvres, n°72 septembre 2016, CIEP
- Le baromètre de la confiance politique du CEVIPOF : <http://www.cevipof.com/fr/le-ba-rometre-de-la-confiance-politique-du-cevipof>
- La confiance des ménages : Enquête mensuelle de conjoncture auprès des ménages - mars 2018 : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3525499>
- Le baromètre UNSA des métiers de l'Éducation : <http://extranet.unsaeducation.com/Docs/Communication/Total/2017-2018/baro/actu6.pdf>



Vous avez dit Cultu[R]e

La culture est-elle un service [au] public ?

L'idée de service public culturel est récente, celle de politique culturelle aussi. Qui décide de ce qui est Culture ou pas ? Pourquoi la Culture devrait-elle être considérée comme un service public, c'est-à-dire accessible partout et à tous les citoyens ? Quels en sont les enjeux ? Quelle Culture et quelles pratiques culturelles doivent être soutenues, reconnues ? La Culture peut-elle se passer du soutien financier de l'État ? Est-elle une marchandise ? Autant de questions que soulève ce concept de service public culturel, mais aussi de service au public car il s'agit aussi de définir quels sont les publics ciblés par les politiques publiques culturelles. Eléments de [R]éflexion.

[Un détour par l'histoire]

Le premier ministère chargé de la politique culturelle a été créé en 1959, confié à André Malraux sous la présidence de Charles De Gaulle. C'était donc il y a moins de soixante ans ! Avant, l'action publique en faveur des arts (plus réducteur que l'idée de culture) consistait en un mécénat des puissants (rois, princes, clergé) envers les artistes pour soutenir leur production et passer commande. Puis on a vu naître des institutions royales (écoles d'arts, académies, théâtres) et après la Révolution des institutions nationales (Bibliothèques, Musée du Louvre, Muséum d'Histoire Naturelle, Institut de France,...). La politique de reconnaissance et conservation du patrimoine naît dans les années 1830, et l'État ne se préoccupe que de l'enseignement de l'Art et de la protection des monuments. Il faut attendre le Front

Populaire pour voir émerger d'autres idées sur les Arts, le patrimoine. Ses premières orientations viseront à populariser une culture jugée trop élitaire, notamment en développant les mouvements d'éducation populaire et de jeunesse au sein du nouveau ministère de l'Éducation Nationale (remplaçant l'Instruction Publique). Jusqu'en 1959, perdurera une direction générale des Arts et des Lettres au ministère de l'Éducation nationale.

Des années Malraux jusqu'à l'arrivée de Jack Lang, le ministère des Affaires culturelles consacre la plus grande partie de son budget (très modeste) au patrimoine, pour des actions de conservation. Il faut donc attendre l'arrivée de François Mitterrand à la présidence de la République pour que tout change en matière de

Vous avez dit Cultu[R]e

politique publique de la Culture. Avec la visée de 1% du budget de l'État dévolu à la Culture, les actions engagées vont s'ouvrir à de multiples nouveaux champs de création, de diffusion, tout en renforçant le domaine de la conservation. De nombreux observateurs de la vie politique s'accordent pour appeler ces années (1981-1993) *l'âge d'or de la culture* : commandes publiques aux artistes, grands travaux architecturaux, construction d'équipements pour la diffusion comme les Zénith ou

les FRAC, fêtes populaires comme celle de la musique, radios libres, reconnaissance et soutien à toutes formes d'expression comme la BD, la danse contemporaine, le rock, Si cette politique foisonnante s'est plutôt affaiblie lors des deux dernières décennies (par restriction budgétaire), elle a été déterminante dans la volonté marquée d'avancer vers la démocratisation culturelle, et donc de tendre vers un service public culturel.

Aujourd'hui, en matière de création et diffusion de la Culture deux modèles coexistent. Le modèle privé et le modèle public. On peut ainsi résumer ces deux paradigmes : *Économie de marché/rentabilité VS Gratuité / démocratisation culturelle*. Majoritairement, en France, la culture est une affaire privée. Si l'on considère les productions culturelles (cinéma, livre et presse, spectacles vivants, musique, architecture, enseignement culturel, design et mode...), c'est bien le secteur marchand qui prédomine - on estime à 82% la part de la production marchande sur la totalité de la production culturelle, chiffre DEPS ministère de la Culture-. Le secteur non-marchand, celui qui est soutenu par l'État soutient les esthétiques émergentes, et permet une offre culturelle sur tous les territoires et vers toutes les diversités sociales.

Et pourtant, selon le décret relatif à ses attributions, le ministère de la Culture a toujours pour principale

mission de « *rendre accessibles au plus grand nombre les œuvres capitales de l'humanité et d'abord de la France* ». Par œuvres capitales de l'humanité, on entend sauvegarde, protection et mise en valeur du patrimoine culturel dans toutes ses composantes et encouragement à la création des œuvres de l'art et de l'esprit.

C'est bien là l'enjeu et la définition de la démocratisation culturelle, parce que même si la culture produit des marchandises avec ses industries culturelles, elle conserve des objectifs sociaux. La démocratisation de la culture vise la diversification des consommateurs de culture, elle veut augmenter leur nombre et la qualité de leur consommation, et enfin elle veut permettre à tous de vivre sa propre identité culturelle sans hiérarchie.

Aller à l'opéra, lire un manga, écouter du rap, assister à un spectacle de théâtre de rue, aller ensemble adultes et enfants au cirque, danser sur de la musique électro,

franchir la porte d'un musée.... que ce soit possible pour tous et sur tous les territoires, c'est vers cet idéal que tend une politique publique de démocratisation culturelle.

Peut-on affirmer que c'est un idéal, voire une utopie ? Oui, si on se réfère aux chiffres récoltés par l'Insee tous les dix ans sur les pratiques culturelles des Français. La dernière enquête (2008) nous apprend que malgré les efforts continus des pouvoirs publics, les classes popu-

laires et les milieux ruraux sont toujours ceux qui accordent le moins de place aux activités culturelles dans leurs loisirs. Les principales disparités sont de nature sociale et l'accroissement des offres d'activités culturelles ne modifie guère l'indifférence de certains groupes sociaux. Offrir au public ce qu'il pourrait aimer plutôt que soutenir ce qu'il aime déjà est un enjeu de politique culturelle. Et ça passe par l'éducation artistique et culturelle et par une stratégie promotionnelle, volontariste et interactionniste.



Vous avez dit Cultu[R]e



Émergences

Pour résumer, que faut-il privilégier pour rendre possible un service public de la culture ?

- Éduquer dès le plus jeune âge pour permettre la connaissance, la pratique et la rencontre avec les mondes de l'expression humaine dans toute sa diversité.
- Attirer les publics par des moyens inspirés du marketing (développer les offres, disséminer les équipements, abaisser les tarifs...).
- Cibler de nouveaux publics en allant partout offrir des aventures culturelles, ouvrir de nouveaux lieux, accepter la coexistence d'anciens et nouveaux contenus.
- Instaurer des relations réciproques entre artistes et populations par les résidences, les ateliers, les pratiques accompagnées.

Et tout cela, en même temps... au même niveau de soutien par les services de l'État sans favoritisme et avec liberté de création, de pratique.

La logique de service public est cependant interrogée aujourd'hui, d'aucun lui préfère d'autres modèles que l'on voit émerger ici et ailleurs. Les populations ne seraient plus seulement des usagers de ce service public mais également des acteurs. C'est ainsi que l'on observe des approches coopératives et mutualistes de projets, des actions culturelles issues de l'économie sociale et solidaire.

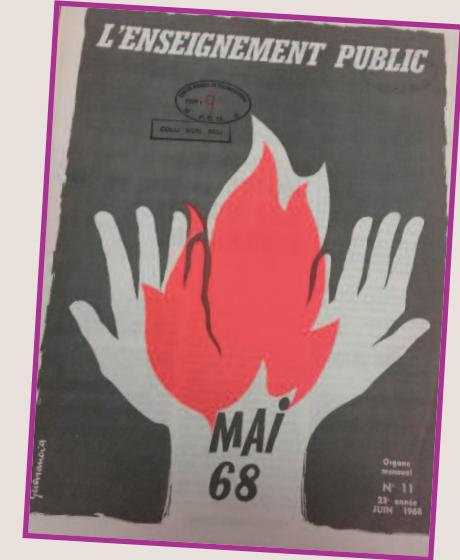
Un des exemples emblématiques est l'apparition de tiers-lieux culturels. Ce sont des espaces de mixité, tant sociale que sur les pratiques observées, où cohabitent à la fois des acteurs informels et institutionnels. Un tiers-lieu culturel peut à la fois proposer une exposition d'art contemporain, un endroit pour répéter une pièce de théâtre, un espace pour lire ou s'entraîner à la danse urbaine, un bistrot, une librairie, une antenne de La Poste.... Il s'agit par ces émergences de nouvelles formes d'espaces culturels de sortir d'une vision élitaire et diffusionniste des savoirs et de la culture, et de trouver une interface entre lieux institutionnels classiques (théâtre, musée) et lieux underground (squat artistique par exemple). Ces lieux permettent de reconnaître en l'usager tout à la fois ses différents rôles : spectateur, acteur, lecteur, visiteur, étudiant, consommateur,....



La FEN, le monde de l'éducation [et mai 68]

Au printemps 1968, la révolte des étudiants a rapidement enflammé l'ensemble de la société française. En mai, une grève sans précédent paralyse pendant plusieurs jours toutes les activités. Un vent de contestation souffle sur tout le pays, du Quartier latin aux usines occupées en passant par les lycées et les facultés. L'ensemble du monde de l'éducation est au cœur de l'événement : c'est la jeunesse française dans son ensemble qui est concernée, et tous les éducateurs prennent alors conscience des pesanteurs de la société et des difficultés des plus jeunes. Après « la nuit des barricades du 11 mai », la FEN, en liaison étroite avec les organisations de la jeunesse et les autres syndicats, participe au lancement d'un mot d'ordre de grève générale pour le 13 mai. À partir du 22, la Fédération décide que cette grève générale sera illimitée pour tous les personnels de l'Éducation nationale jusqu'à ce que le pouvoir en place prenne en compte les revendications sociales. James Marangé, le secrétaire général de la FEN, participe alors à toutes les négociations. Après les journées de ce joli mois de mai 68, Marangé souligne la portée de ce mouvement : « *On aura beau dire et beau faire, rien ne peut plus être, rien ne sera plus comme avant, et particulièrement dans le domaine universitaire* ».

À la Une,
l'embrasement
de mai
et l'éclosion
d'un nouveau
monde



[R]évolution

Un numéro spécial de L'Enseignant Public est publié à l'été : richement illustré, il raconte les journées de mai vu par la FEN, de la Sorbonne à la France des villes et des campagnes. La dernière page reprend plusieurs slogans de 68 qui appartiennent aujourd'hui à la mémoire collective : « *l'imagination au pouvoir* », « *il est interdit d'interdire* », etc. Ce sont autant de idées et de principes que beaucoup veulent appliquer dans cette France de la fin des années 60. Un poème accompagne ces mots d'ordre : « *Je n'ai nulle arme que ma vie qui battait et que d'images nourries j'ai portées en vos jours* ».

mai 68

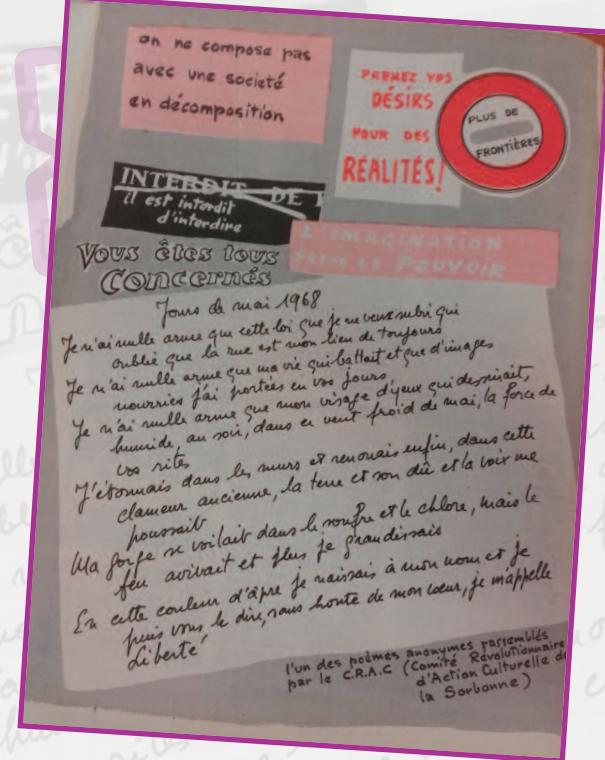
L'embrasement de Mai allait aussi modifier l'école en profondeur : démocratisation scolaire, fin de l'autoritarisme de certains enseignants ou de l'administration, mais aussi autorisation du pantalon pour les enseignantes, ou bien encore remise en cause des notes chiffrées, etc. Un vent de liberté souffle à l'école après 68. Aujourd'hui, si ce mouvement de libération reste sujet à controverses, il est important de s'en souvenir.

Toutes les photos et illustrations sont tirées de L'Enseignant Public de mai-juin 1968 et de L'École libératrice du 17 mai 1968 (droits réservés)

La Sorbonne occupée : la parole libérée, l'Assemblée générale, la foule étudiante mobilisée



Face à face entre les étudiants et les forces de l'ordre



Au cours de la manifestation du 13 mai
De gauche à droite : Jean Daubard, secrétaire général du S.N.I. ; Jean Gouzy, secrétaire général de la F.E.N. ; Marceline Loridan-Ivens, secrétaire générale de la C.R.A.C.

N° 32
21 JUIN 1968

l'école libératrice

ORGANE HEBDOMADAIRE DU SYNDICAT NATIONAL DES INSTITUEURS Rue de l'Université - Paris 7

l'école libératrice
A TRAVERS LA CRISE

LES ENSEIGNANTS SONT EN GREVE

Lettre du secrétaire général de la F.E.N. aux présidents des groupes parlementaires P.G.D.S. et P.C.F.

EN L'ABSENCE DE TOUTE PROCEDURE

VIAIRE DE négociations entre les organisations syndicales représentatives des fonctionnaires et agents du service, dont une solution positive ait été esquissée, un lourd puisé pèse sur la Fonction publique de

Aujourd'hui, solidaire des étudiants et des travailleurs en lutte, la F.E.N., qui a invité les enseignants à cesser le travail, tient à rappeler avec force l'ensemble des solutions qu'ont définies toutes les organisations fonctionnelles et agents de l'Etat. Il faut prendre en considération ces mesures indispensables, les pouvoirs publics porteront seuls la responsabilité de la prolongation et de l'aggravation de la crise actuelle.

Déclaration de la F.E.N. concernant les mobiles de la grève des enseignants :

La F.E.N. QUIL SOLIDAIRE DES LE PREJOUR de l'action impulsée par l'U.N.E.P. et le S.N.E. Sup., a lancé à partir du 22 mai une grève de tous les personnels de l'Education Nationale, tient à rappeler les points essentiels sur lesquels cette lutte est engagée.

Elle demande que soient immédiatement prises les mesures concrètes conformes à ses propositions depuis longtemps formulées susceptibles d'engager enfin et de manié

Dans ce numéro on trouve au jour le jour une chronologie des événements et du rôle de la FEN. Ici journée du 22 mai



Les leaders syndicaux de la FEN et du SNI à la manifestation du 13 mai.



L'heure du bilan : Une de l'Ecole libératrice du 21 juin 1968

[R]

Prendre l'air du temps ?

Penser plus large, voir plus loin

et élargir son aire ?

Changer d'ère et inventer demain ?

Retrouvez dès septembre [R] N° 1...

